

UNION DES ASSOCIATIONS DE NAVIGATEURS DU MORBIHAN

ASSOCIATION LOI 1901

SIEGE SOCIAL: capitainerie 4 rue du commerce 56000 VANNES

courriel: president@unan56.bzh

ASSOCIATION LOI 1901 02974076010297407601

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

25 février 2017

(provisoire)

ETAT DES PRESENTS

Président UNAN 56 : P. CLAUDEL
Vice-Président : Y. CHAILLEUX
Secrétaire général : P.Y. LE GUEN

Trésorier général : C. PARIS

Trésorier adjoint et Webmestre : C. HAZEBROUCQ

Membre du bureau : L. BRAULT
Membre du bureau : J. CONAS

Membre du bureau : J.L. JACQUIER

DELEGATIONS:

02 AUPL Locmalo: Josette ROBERT (Pouv) B. FOUCHARD

07 APSH St Hélène : L. BRAULT (Pr)

08 APPH Port Haliguen: J.L. ROBERT (Pr) A. ZINS, G. VILLETTE

10 APSG St Goustan : absent 11 SNLB Le Bono : absent

12 APB Baden ouest: P. VINCENT (Pr), P. de SEZE, Y. COLLEY

14 AMBE Baden Est:
A. LECORVEZ (Pr) A. GUYOT
15 U2P2B Baden Port Blanc:
C. PUIG (Pr), M. NICOLAZIC

16 UAPIM Ile aux Moines: absent

17 AUMA BOULINE Arradon A. LERCULEY (Pr), JC. BRIENS, P. LE BOUDER,

18 AUMIA Ile d'Arz : J-P. TIFFOU (Pr), P. DENIS 19 AMI AMIGESTION CONLEAU : B. LE GLOAHEC (pouv) 20 AMIC Vannes Conleau absent

21 AMIS de Conleau : J.P. BRETECHE (Pr)

22 APPV Vannes Port : C. ROUMAGNAC (Pr)

23 APPAC Arzal Camöel: P. TORRES (Pr), X. TIRARD

24 AML Séné Langle : G. ALLANIOUX (Pr)

25 AMLG La Garenne : R. LE BOZEC (Pr) M. CRONIER

26 L'ARMELOISE St Armel : P.MILLOT (Pr), R. BLONDET

27 ANPC Arzon Pen Castel: F. PARENT (Pouv) J. MAGUERINI

28 ANAK : Arzon Kerners : J.L. JACQUIER (Pr)

29 ASUC Arzon Le Crouesty: J.P. ROSE (Pr), C. HAZEBROUCQ

30 ANM Monteno Arzon : Y. CHAILLEUX (Pouv)

31 AUPE Le Tour du Parc : F. AUFFRET (Pr), G. DUFOURD, C.C.PARIS

32 AU2P Damgan Penerf: Absent

33 AUPRB La Roche Bernard : G. BELLENGUEZ (Pr)

37 AMSG Sarzeau J. CONAS (Pr) PY LE GUEN

Soit 41 votants, dont 18 présidents présents plus 4 représentés (pouvoir), 18 délégués et 1 membre du Bureau. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président de l'UNAN56, Patrick Claudel, salue l'assistance et remercie Madame Nadine Duclos, maire adjointe au maire de Vannes, Monsieur LE BRAS directeur de la Compagnie des ports du Morbihan ainsi que les représentants de la SNSM (Pierre Johanes et Maurice Puget) d'avoir bien voulu répondre à notre invitation. Notre réunion se tenant pour la première fois dans les locaux de la Maison des Associations de Vannes, Madame Latifa Bakthout, maire adjointe en charge de la vie associative, intervient pour accueillir notre assemblée et rappeler comment ces locaux désormais municipaux sont mis à disposition des associations.

Le président ouvre la séance.

1 - Le compte-rendu de l'AG du 27 février 2016 (joint à la convocation) n'a suscité aucune remarque ou réserve. Il est approuvé à l'unanimité et devient donc définitif.

2 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

2-1 Rapport moral

Selon le président, il y a 2 façons de considérer la situation selon que l'on regarde "la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine"! Sans s'appesantir sur la frustration de constater les lenteurs des réponses à nos attentes ou de devoir faire face à de multiples problèmes alors que la disponibilité de nos bénévoles n'est pas illimitée, il préfère rappeler qu'avec sa trentaine d'associations adhérentes, l'UNAN56 demeure la plus importante union départementale sur le littoral français, que grâce au dynamisme de ses groupes de travail elle est en mesure de représenter de façon constructive nos adhérents et la plaisance en général dans la plupart des instances de concertation départementales voire régionales, de telle sorte que la mer demeure l'espace de liberté (et de responsabilité) auquel nous sommes attachés. Il s'avère ainsi que c'est bien la mutualisation des forces et compétences de nos associations qui nous permettent d'être crédibles et d'obtenir des résultats comme le montre le rapport d'activité.

2 - 2 Rapport d'activité

Pour réserver du temps au débat sur le rapport d'orientation (notre avenir), le président précise que ce rapport se limitera à l'essentiel sachant que les associations sont en permanence tenues informées tout au long de l'année des activités et actions entreprises, soit par mails adressés aux présidents soit par consultation de notre site internet.

2 - 2 -1 Fonctionnement interne

Le Bureau s'est réuni 8 fois en 2016 (1 fois/mois hors période estivale) sans omettre les échanges par mails hors réunion qui sont devenus un automatisme. Les 8 membres du Bureau sont présentés à l'assemblée. Le président en profite pour avertir que l'an prochain aura lieu l'élection d'un nouveau Bureau et qu'il revient à chaque association de réfléchir dès à présent aux candidats qu'elles devront proposer sachant que plusieurs membres du Bureau actuel ne se représenteront pas.

La dernière AG a eu lieu il y a un an exactement et le CA s'est réuni 2 fois, le 16 avril à Arzal et le 22 octobre à Baden (le prochain CA aura lieu à Quiberon le 8 avril, accueilli par l'APPH; merci à eux !).

Donc, un fonctionnement statutaire tout à fait normal.

Puis le président présente un résumé de l'activité des groupes de travail.

- GT Communication

Il s'agit de la communication en direction de nos adhérents comme en direction de nos interlocuteurs et du public. Après une activité productive en début de mandat, il s'avère que le groupe semble s'être endormi sur ses lauriers, ce qui s'explique partiellement par le manque de finances nécessaire aux initiatives envisagées. Pour autant, des actions positives et importantes méritent d'être citées: la diffusion régulière de la revue de presse que l'on doit à PY Le Guen, largement appréciée et utile pour maintenir les liens; plusieurs articles parus dans la presse locale (OF, Le Télégramme, le Mensuel du Golfe) à la faveur d'actions que nous avons menées; le toilettage de notre site internet effectué par C.Hazebrouq, initiative limitée par l'obsolescence du logiciel qu'il va bien valoir se résoudre à remplacer.

C.Puig (U2P2B) intervient à propos d'un article paru dans le Télégramme du 18 janvier dont le titre "Hydroliennes dans le Golfe, les plaisanciers vent debout" l'a choqué, estimant qu'il accrédite l'idée que tous les plaisanciers sont opposés à ce qui n'est encore qu'un projet hypothétique. Le président indique que ce titre a déplu à tout le monde, d'autant que le contenu de l'article, comme il a dû le constater lui-même, témoigne de la prudence de l'UNAN sur ce dossier et contredit ce titre. La position adoptée sur proposition du Bureau par nos instances (liberté de navigation, pas de nouvelles contraintes pour la pêche, protection des espèces animales et végétales) apparait tout à fait en phase avec sa préoccupation. Mais qui connait le journaliste qui accepterait qu'on lui dicte son article ?!

- GT Environnement

Assurément l'un des plus actifs, avec une présence sur plusieurs fronts. Il faut dire que, du fait de notre activité de navigateur, nous sommes confrontés en permanence à des questions d'environnement. On doit à ce GT et à son infatigable animateur la mise au point d'un power-point très convaincant sur les notions de nettoyage/carénage qui va permettre de renforcer notre action dans ce domaine. Sans oublier les multiples réunions auxquelles nous participons pour faire entendre la voix de plaisancier (SMVM, PNR, N.2000 etc).

- GT Pêche

Constamment sur la brèche cette année, grâce à son animateur aussi compétent que vigilant, le GT a défendu le dossier sur la pêche au bahaut jusqu'au ministère; dossier non-clos. Il poursuit son action à plusieurs niveaux pour la pêche au bar et plus généralement pour la protection de la ressource piscicole (taille des

prises, repos biologique) et reste vigilant sur les tentatives d'instaurer un permis pêche, cela en concertation avec l'UNAN. A mentionner également, plusieurs démarches en cours pour mettre fin à l'incohérence des contrôles en mer et à la pression de l'administration sur la pêche de loisir embarquée. Pour information, notre principal interlocuteur depuis plusieurs années -JL.Veille- a rejoint sa nouvelle affectation parisienne. Le nouvel administrateur devrait prendre ses fonctions à la mi-mars.

- GT Ports départementaux

Le GT a rencontré nos interlocuteurs de la CPM à plusieurs reprises : contacts faciles et discussions généralement intéressantes mais pour bien trop peu de résultats à notre goût. Car c'est bien cela qui compte au final... Néanmoins, on a suivi attentivement l'application de la loi Notre pour les ports départementaux pour vous tenir informés à ce sujet. Le GT a obtenu une présentation améliorée des budgets des ports, c'est un progrès mais il y a encore du chemin à faire pour approcher d'une véritable transparence, notamment sur les objectifs et la politique de la Compagnie, ou plus exactement du Département qui en est l'actionnaire très majoritaire, en fait le décideur quasi unique. Avec une position devenue dominante en matière de ports de plaisance dans le Morbihan... Grâce au travail du GT, nous avons pu vous alerter et réagir à l'augmentation sensible et sans justification véritable des tarifs 2017. Pour la gestion globalisée des listes d'attente, on avait bien avancé jusqu'à un blocage en début d'année qui devrait être levé rapidement si la raison avancée est bien le vrai motif de ce blocage. Bref, le GT a encore du "pain sur la planche", en particulier pour la fixation des tarifs 2018.

- GT Relations avec les associations

Le bilan est hélas rapide à faire puisque ce GT ne fonctionne pas. Ce qui pose un gros problème pour la bonne santé de notre association... Pour autant, l'UNAN ne reste pas sans rien faire: nous avons des contacts avec des associations non membre, des présidents d'AL interviennent auprès du président et du Bureau qui répondent ou rencontrent ces associations; le président assiste autant que possible aux AG quand il y est invité. Mais il existe de nombreuses associations morbihannaises qui pourraient rejoindre l'UNAN si étions en capacité d'aller vers elles, de prendre le temps de leur expliquer l'avantage qu'elles auraient à le faire. Alain Zins a d'ailleurs élaboré un power-point dans ce but, encore faut-il qu'il se trouve des bénévoles pour s'en servir ! le président propose de s'inscrire sur la feuille qui va circuler pour constituer enfin ce GT, ou bien, si cela n'abouti pas, de fusionner le GT Communication avec celui-ci, comme l'a envisagé le Bureau récemment.

- GT Sécurité et Balisage

Pas de remontées des AL pour ce GT: inutile de s'inventer des problèmes s'il n'y en a pas ! Cependant, comme chaque année, nous avons eu un long entretien avec le service des Phares et Balises (CR sur le site) mais qu'on aimerait bien voir alimenté au préalable par vos observations et constats sur l'eau...

PY Le Guen répond à vos demandes pour organiser des exercices de sécurité et organise celui des Mille sabords dont le succès est confirmé vu le nombre important et la satisfaction des participants. A propos de sécurité, si le gilet individuel de flottabilité est de plus en plus porté, le président rappelle que cette précaution de bon sens mérite d'être encore encouragée...

- GT Mouillages, ports communaux et cales

Le président signalait l'an passé que l'activité de cet important GT s'était ralentie; avec une sorte d'humour, il déplore que cette année le ralentissement se soit...accéléré. Besoin de réorganisation interne du groupe ? Heureusement, l'UNAN a tout de même réagi avec succès aux problèmes ponctuels qui se sont posés, lesquels résultaient tous d'un emploi abusif des recettes générées par les ZMEL ou d'une mauvaise application du

règlement d'exploitation (Baden pour la réfection d'un terre-plein, Arradon pour les cales et la prise en charge d'un accident du personnel, Arzon avec qui une concertation intéressante est en cours, St Armel où le maire refuse de réunir le conseil des mouillages etc). Un courrier a d'ailleurs été adressé au Préfet pour l'alerter sur ces dérives...

- GT temporaire Houat

En accord et avec la participation de la mairie, nous avons renouvelé la conférence de presse d'avant saison, revu le dépliant et augmenté sa diffusion (5000 ex. à frais partagés avec la commune) largement diffusé sur l'ensemble de la Baie de Quiberon et même autour. Ce sont les progrès enregistrés sur le terrain qui ont conduit la municipalité de Houat à poursuivre cette concertation initiée par l'UNAN.

1 - 2 - 2 Relations avec l'UNAN

Notre Union est active au sein de l'UNAN France, avec plusieurs membres siégeant au CA ou dans des groupes de travail. Nous faisons bien sûr remonter les problèmes de portée nationale. Le président encourage vivement chacun à consulter le nouveau site de l'UNAN et à s'y inscrire pour être personnellement alerté quand une nouvelle rubrique est mise en ligne.

Mention est faite de nos contacts fréquents avec les autres UNAN bretonnes, y compris avec le 44. Une journée d'échanges très constructive a eu lieu le 9 juin dernier, organisée par notre association.

1 - 2 - 3 Pour résumer

Des faiblesses, sans doute inhérentes au bénévolat ? mais dont on ne peut se satisfaire. Et en même temps, une activité de notre association encore particulièrement soutenue en 2016 et des preuves de notre réactivité en plusieurs occasions, comme cela a d'ailleurs pu se voir dans la presse, qui justifient incontestablement l'utilité de notre Union:

- notre réaction sur les augmentations tarifaires de la CPM;
- la poursuite de la concertation avec la mairie de Houat en faveur du mouillage forain;
- l'appui apporté aux AL pour contrer les dérives dans la gestion des mouillages;
- les actions entreprises pour défendre la pêche embarquée et la protection de la ressource, le bar notamment;
- au-delà du carénage "propre", la promotion du simple nettoyage des coques pour aller vers des antifoulings sans polluants.

Pas de demandes d'intervention sur ce rapport moral et d'activité.

Vote: le rapport est approuvé à l'unanimité.

3 - RAPPORT FINANCIER

Le trésorier (C.C. Paris) présente successivement à l'écran:

3 - 1 La situation financière arrêtée au 31 décembre 2016,

soit un disponible de 18.545,47 € comprenant 12.636,44 € sur compte épargne, 5.901,13 € sur compte courant et 8 € en numéraires.

3 - 2 Le compte de résultats de 2016

Soit 12.027,16 € en recettes et 8.386,76 € en dépenses, donc un solde positif de 3.640,40 €.

Le trésorier souligne que ce résultat satisfaisant masque la fragilité de l'équilibre de ce budget qui repose sur les subventions perçues (1305€) par définition révocables à tout moment et sur la non demande de

remboursement de frais de déplacement assumés personnellement par certains membres ou neutre pour l'association en ce qui concerne le président (2.208,24 €) tandis que la recette des cotisations baisse légèrement par rapport à 2015. Il souligne que le manque de ressources oblige à une prudence de tous les instants dans les dépenses et exclu par avance toute dépense importante qui pourrait amplifier nos actions. Constat qui l'amène à évoquer l'hypothèse d'une revalorisation de la cotisation (2,43€/adhérent déclaré/an), en soulignant que celle-ci n'a pas été actualisée depuis sa fixation en AG du 13 avril 2013 (diminution des recettes en euro constant). Quelques participants, chacun pour des motifs différents, réagissent négativement à une éventuelle augmentation du montant actuel de la cotisation, C.Puig (U2P2B) notamment qui souligne que cette cotisation est le poste le plus important pour les petites associations, que le bilan présenté ne justifie pas selon lui une augmentation, ajoutant à juste titre que la proposition aurait dû émaner du CA, selon nos statuts. Le président met fin à cette discussion spontanée en proposant qu'un prochain CA examine la question de nos capacités financières et met au vote la reconduction du montant actuel de la cotisation pour 2018.

Maintien de la cotisation approuvé à la majorité.

Le contrôleur aux comptes (Bernard Le Gloahec) intervient pour informer l'assemblée qu'il a vérifié l'ensemble des budgets et les justificatifs correspondants sans trouver aucun élément contestable et qu'il estime ces comptes sincères et véritables. (Il s'interroge néanmoins sur la différence entre le montant du remboursement des frais kilométriques adopté par l'association et ceux des services fiscaux auxquels se réfère le président pour établir le montant de ses frais de déplacement, dont il fait don à l'association, suggérant un alignement de l'un sur l'autre à l'avenir).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 - 3 Le budget prévisionnel pour 2017

Au vu des résultats de l'exercice écoulé, le trésorier table sur 9.200€ de recettes; il propose un budget en équilibre pour un même montant de dépenses.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

4 - RAPPORT D'ORIENTATIONS 2017-2018

Il est rappelé que ces propositions ont pour seule finalité de répondre aux buts inscrits dans nos statuts et d'orienter nos actions pour la période à venir, sachant que leur réalisation dépendra directement du bénévolat disponible. Il incombera en outre au prochain CA de les hiérarchiser et de choisir nos priorités, notamment pour élaborer les feuilles de missions destinées aux GT.

L'assemblée prend connaissance de ce rapport dont le texte est projeté à l'écran et commenté par le président.

Ce rapport distingue:

- les actions relatives au fonctionnement de l'association
 - o Relations entre les associations, le CA et le Bureau
 - Activation des groupes de travail
 - o Relations avec l'UNAN F et UNAN bretonnes
- les actions extérieures
 - o Relations avec les décideurs, institutions et partenaires.
 - o Participation aux instances de concertation
 - o Actions à poursuivre ou à engager

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Avant de clore la séance, le président rappelle à l'assemblée que le mandat du Bureau actuel, donc du président, prendra fin au printemps 2018 et qu'il ne posera pas sa candidature à un 3ème mandat, sans exclure à priori une candidature au Bureau sur un autre poste. De même, des membres du Bureau ne se représenteront pas, notamment Y.Chailleux, nos statuts ne lui permettant pas d'aller au-delà de 3 mandats consécutifs. Il incombe donc à chaque association et à leurs membres de se préparer sérieusement en vue de cette échéance.